

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N° 35  
Juin 2021

## Sommaire :

Page 1 : Edito,

Page 2 : Vie de l'UTR  
et de la CFDT

Page 3 : Congrès URI et URR

Page 4 : Synthèse Vaccination

Page 5 : Directives anticipées

Page 6 : Culture/Loisirs

Page 7 : Un bel exemple de fidélité

Page 8 : Infos

**La Commune de Paris n'a pas été le seul événement communard, mais bien un mouvement insurrectionnel qui a traversé plusieurs villes de province dont la ville-usine du Creusot.**



**1871 2021**  
**Vive La Commune**

## Edito

### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LE PRIVÉ

*La CFDT consolide sa place de numéro un.*

*À l'issue de la compilation de quatre ans de résultats électoraux dans toutes les entreprises, la CFDT confirme sa place de première organisation syndicale de France avec 26,77 % des suffrages (+0,38 point).*

*Les salariés du privé ont, une nouvelle fois, fait le choix d'un syndicalisme utile, qui répond à leurs préoccupations. Par leur vote, ils ont exprimé leur confiance en un ou une collègue qui les représente, dans une organisation qui agit quotidiennement pour améliorer leur vie au travail. Ce résultat est le fruit de l'engagement, à leurs côtés, de dizaines de milliers de militantes et militants CFDT. Il nous confère une grande responsabilité.*

*Dans une période bousculée par les crises économiques et sanitaires, chahutée par des tentations extrémistes, la CFDT reste un repère, fidèle à ses valeurs de solidarité, d'émancipation et de justice sociale. Elle inscrit son engagement dans une histoire qui fait de la confrontation démocratique la pierre angulaire de son action. C'est pourquoi la baisse de participation aux élections nous interroge. Pour la CFDT, elle n'est pas sans lien avec les ordonnances de 2017 qui ont supprimé les représentants de proximité.*

*Les travailleuses et travailleurs ont plus que jamais besoin d'une organisation syndicale qui puise dans leurs réalités les conditions de l'amélioration de leur quotidien ; d'une organisation syndicale puissante, présente sur tous les territoires et dans tous les secteurs professionnels, qui rééquilibre le rapport de force pour mieux faire entendre leur voix ; d'une organisation syndicale innovante qui leur permet d'affronter les défis d'un monde en mutation.*

*Communiqué de presse du 26 mai 2021*

À l'occasion des 150 ans de la Commune, l'exposition de l'Écomusée Creusot Montceau met l'accent sur la spécificité des événements creusotins dans l'histoire nationale, mais aussi locale, connus notamment grâce aux témoignages de l'ouvrier militant, maire de l'époque, Jean-Baptiste Dumay. Elle dévoile la diversité des cercles sociaux, l'influence des leaders parisiens, le rôle de la presse et des femmes, jusqu'aux liens avec les mouvements sociaux de notre époque.

**Exposition à l'Ecomusée :** Château de la Verrerie, Le Creusot 03 85 73 92 00

Heures d'ouverture : juin tous les jours sauf mardi de 14h30 à 18h ;

Juillet août septembre : tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

La conférence, « **La Commune de 1871 : Paris – Le Creusot, regards croisés** »

qui s'est tenue en visio le 18 mars, peut être vue sur Youtube en suivant le lien <https://youtu.be/G57cx7691dI> :

## Vie de l'UTR et de la CFDT

Même si l'horizon commence à s'éclaircir, le fonctionnement de l'UTR va continuer en mode dégradé jusqu'aux vacances avec tout de même, quelques réunions de reprise en "présentiel" comme : La commission santé le 14 juin et le conseil de l'UTR le 25 juin à Chalon.

Nous préparerons la rentrée : Assemblée Générale de l'UTR et Congrès régionaux d'octobre.

Nos représentants dans les CCAS participent à leur fonctionnement avec notamment pour certains, une implication active dans la campagne de vaccination. Une réunion sera organisée à l'automne pour mise en commun des expériences.

Le CDCA 71 (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) a été renouvelé et la première réunion d'installation s'est tenue le 27 avril en visio-conférence.

Nous y avons mandaté 2 représentants, Michel Bouchard et Daniel Bernigaud qui siègent, comme titulaire et suppléant, au sein de la formation œuvrant en faveur des personnes âgées.

Ils y travailleront en concertation avec les 3 mandats présentés par l'UTI (Union Territoriale Interprofessionnelle)

Une rencontre régionale a eu lieu pour faire un point sur le renouvellement des CDCA des 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté. Tous n'en sont pas au même stade à cause de la crise sanitaire ou du manque de volonté de la part de certains conseils départementaux. Cinq sont renouvelés (dont 1 depuis décembre 2020) et fonctionnent plus ou moins. A ce jour, les départements 58, 70 et 90 n'ont pas avancé sur cette mise en place.

### *Elections TPE : la CFDT maintien sa 2<sup>ème</sup> place (site CFDT)*

Du 22 mars au 6 avril, 4 502 621 salarié/es issu/es des très petites entreprises (TPE) étaient invité/es à voter pour l'une des organisations syndicales qui les représenteront pendant les quatre prochaines années.

Les résultats de ces élections, placent de nouveau la CFDT en 2<sup>ème</sup> position avec 16,46 % des voix, contre 15,49 % en 2017 (soit une progression de 0,97 points).

Ces résultats sont encourageants, même si l'on constate que la grande gagnante reste l'abstention.

En 2017, le taux de participation n'avait pas franchi la

barre des 10 % (avec 7,35 %), cette année, l'épidémie de COVID faisait craindre une abstention encore plus massive. Cela se vérifie malheureusement puisque seulement 5,44% des électeurs/trices ont participé au vote.

Un chiffre qui peut être décevant au vu de l'énergie déployée par les militants/tes.

Ces résultats contribuent à la mesure de l'audience des organisations syndicales en s'ajoutant aux suffrages recueillis lors des élections professionnelles (CSE).

*Guy Sangiorgio.*

### *A bien noter dans vos agendas.*

**L'Assemblée Générale de l'UTR 71 aura lieu cette année  
le Mardi 5 octobre 2021 au Creusot salle Guynemer.**

Toutes les informations vous seront données dans le journal de début septembre qui contiendra le bulletin d'inscription.

L'après-midi est prévu une info-débat sur le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional) avec Joseph Battault (vice-président) et Jean - Pierre Bouhelier (représente les retraités au bureau URI) membres de la délégation CFDT URI BFC.

*Conseil UTR 71*

## Après quatre ans : 2021 une année de congrès

Deux temps forts de la vie syndicale régionale vont se dérouler en octobre, le congrès de l'Union Régionale des Retraités (URR Bourgogne-Franche Comté) et celui de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI BFC).

Rappelons qu'en 2017 ont eu lieu entre la Bourgogne et la Franche Comté les congrès de fusion de l'URI puis de l'URR suite à la fusion politique des régions.

Ces deux congrès feront donc respectivement le bilan de quatre années de fonctionnement des nouvelles entités.

Un point commun dans ces deux bilans : la fusion, préparée plusieurs années auparavant s'est déroulée sans heurts. Certes, il a fallu apprendre à reconnaître nos différences, à travailler ensemble mais l'étiquetage « bourguignon » ou « franc-comtois » n'est plus de mise aujourd'hui dans chacun des exécutifs.

### Congrès de l'URI, les 13 et 14 octobre, à Dole

Le congrès de 2017 n'a pas été seulement le congrès de la fusion. Il a été aussi celui d'une profonde réorganisation de l'URI. Réorganisation territoriale : 6 Unions Territoriales Interprofessionnelles (UTI) remplaçant les 8 Unions Départementales, disparition des Unions Locales au profit de 18 antennes locales. Réorganisation politique : les secrétaires UTI sont désignés par l'URI, les orientations émanent de l'URI et le budget est centralisé.

Ce sera donc l'occasion de mesurer comment les réformes et les orientations de 2017 ont été mises en oeuvre sur le terrain, comment l'URI à travers l'UTI a conduit l'interpro localement, comment a été assuré le soutien aux syndicats et aux adhérents, l'accompagnement des équipes, l'animation du débat démocratique collectif avec les syndicats et les militants, la diffusion et la popularisation de nos idées et revendications, la présence de la CFDT dans les débats publics et les médias locaux.

En ce début d'année, pour préparer ce bilan, l'URI a organisé des rencontres avec les syndicats et UTR. 88% des syndicats ont été auditionnés. Cet audit ne fait pas apparaître de fracture politique importante. La nouvelle organisation, l'accueil dans des locaux restaurés donne globalement satisfaction. Pour l'UTR, l'animation de l'UTI de Chalon est insuffisante. Elle a exprimé le souhait d'ouverture d'antennes locales à Chalon et Gueugnon et de relations plus approfondies avec les syndicats d'actifs afin qu'ils connaissent mieux le syndicalisme des retraités. .

Les remarques des syndicats seront prises en compte dans le rapport d'orientation pour les quatre prochaines années. Un des enjeux sera la consolidation du rapport de proximité entre l'URI, les syndicats, les adhérents. Le rôle des antennes locales est évidemment essentiel.



### Congrès de l'URR, le 21 octobre, à Dijon

Ce sera bien sûr l'occasion de faire le bilan de quatre années de fonctionnement, quatre années pendant lesquelles les réunions statutaires (Bureau, Conseil) ont fonctionné régulièrement et toujours dans la bonne entente

Ce sera l'occasion de préciser ce qu'est l'URR : une coordination des 8 UTR de BFC. Ce n'est pas une super UTR

C'est une instance d'échanges et de débats. C'est elle qui organise la formation régionale pour répondre aux besoins exprimés par les UTR. Elle coordonne les mandats désignés par l'URR et les UTR en

particulier dans le domaine de la santé (CDCA, ARS...). Elle coordonne les actions revendicatives des UTR. Elle doit aussi être l'interlocuteur des pouvoirs publics au niveau régional.

Ces deux congrès feront donc le bilan de quatre années de vie de la nouvelle entité régionale aussi bien au niveau interprofessionnel qu'au niveau des retraités. Quatre années d'une union plutôt réussie parce que bien préparée. Bilan sur lequel il faudra s'appuyer pour que la présence CFDT en Bourgogne Franche Comté s'ancre encore davantage dans le quotidien et la proximité.

Pierre Chaumont

## Vaccination : « Comme sur des roulettes » ou « Parcours du combattant » ?

Pour se faire une représentation des difficultés qu'ont pu rencontrer les retraités, l'URR BFC (Union Régionale des Retraités CFDT) a décidé de lancer une enquête auprès de ses adhérents/tes. Cela sera utile à nos représentants à la CRSA (Agence régionale de santé), dans les CDCA, les CCAS...

En Saône et Loire, l'UTR a diffusé, début avril, un questionnaire par courriel et par courrier avec le 15 mai comme date limite pour les réponses.

Merci à ceux qui ont participé. Vous êtes 79 soit 24 % des gens sollicités.

Je ne vais pas vous donner les détails chiffrés de chaque rubrique mais voici, une synthèse des résultats et commentaires.

Pour respecter l'anonymat des retours par internet, les pièces jointes ont été regroupées dans un fichier et les mails détruits.

L'essentiel des réponses porte sur la prise de rendez-vous et les délais pour les injections.

Le délai moyen pour avoir la première injection est de 20 jours avec, 3 h pour le plus court et 2 mois pour le plus long.

### "Comme sur des roulettes" :

Vous êtes une petite majorité (54%) à déclarer ne pas avoir eu de difficulté à prendre rendez-vous.

Certains, pour les plus âgés et les plus à risques, ont bénéficié de l'aide de leurs proches, de leur

médecin traitant et de certains CCAS (Centre Communal d'Action Social) qui ont pris l'initiative de faire les démarches pour eux.

### "Parcours du combattant" :

Le début de la campagne vaccinale, janvier, février, mars, a été plus compliqué pour les tranches d'âge les plus élevées qui étaient prioritaires.

La saturation des canaux (téléphone ou internet) est majoritairement déplorée (Plusieurs dizaines de jours d'essais infructueux pour certains)

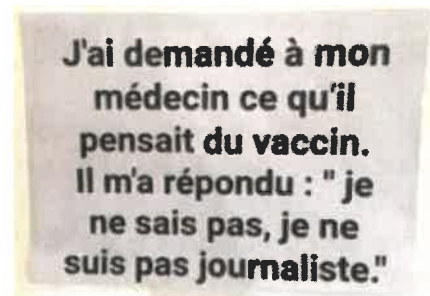
D'autres critiques sont rapportées comme :

- Complexité du site Doctolib.
- Absence de canal d'infos fiables.
- Confusions dans les infos (fiabilité des vaccins, tranches d'âges autorisées...)
- Manque d'initiative de certains exécutifs.
- Organisation insuffisante de certains centres vaccinaux.

Malgré ces quelques critiques diverses (démarrage compliqué de la campagne), globale satisfaction pour l'organisation de l'accueil et de la vaccination.

Encore merci aux bénévoles et professionnels pour leur gentillesse et leur implication dans cette campagne d'une envergure exceptionnelle.

Guy Sangiorgio



## Informations sur les Directives anticipées

Toutes les informations et les différents modèles sont sur le site *“www.service-public.fr”*.

Extraits :

### Des directives anticipées, pour quoi faire ?

Toute personne majeure peut rédiger ses « directives anticipées » concernant sa fin de vie. C'est une possibilité qui vous est donnée. Il s'agit pour vous d'exprimer vos volontés par écrit sur les décisions médicales à prendre lorsque vous serez en fin de vie, sur les traitements ou actes médicaux qui seront ou ne seront pas engagés, limités ou arrêtés. Rédiger des directives anticipées n'est pas une obligation.

### Deux modèles sont proposés, selon que vous êtes actuellement bien portant ou atteint d'une grave maladie :

Il n'est pas obligatoire de remplir tous les items du modèle et de désigner une personne de confiance. Il est possible de joindre d'autres pages si le document n'offre pas assez d'espace.- un modèle A pour les personnes en fin de vie ou ayant une maladie grave- un modèle B pour les personnes en bonne santé ou n'ayant pas de maladie grave. L'utilisation d'un de ces modèles n'est pas obligatoire. Mais elle vous est recommandée afin de vous aider à exprimer clairement vos volontés.

Immortel ou pas je rédige mes directives anticipées



### Le médecin devra-t-il respecter vos directives ?

Oui, c'est la loi : le médecin de même que tout autre professionnel de santé devra respecter les volontés exprimées dans vos directives anticipées, s'il arrive un jour que vous ne soyez plus en état de vous exprimer. Il ne pourra passer outre vos directives que dans les cas exceptionnels prévus par la loi (*cas d'urgence vitale, directives inappropriées ou non conformes à votre situation médicale*).

### Après avoir rédigé des directives, est-il possible de les modifier ?

Oui. Les directives anticipées sont valables sans limite de temps mais vous pourrez toujours, à tout moment, les modifier dans le sens que vous souhaitez.

### Où conserver vos directives ?

Informez votre médecin et vos proches de leur existence et de leur lieu de conservation. Ainsi,

le jour venu, le médecin qui vous accompagnera lors de la fin de votre vie saura où trouver vos directives afin de les mettre en œuvre.

Si un « dossier médical partagé » a été créé à votre nom, il vous est recommandé d'y faire enregistrer vos directives anticipées car elles seront ainsi aisément consultables en cas de besoin.

**A savoir :** on considère qu'une personne est *en fin de vie* lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale.

**L'UTR CFDT reste à votre disposition pour vous fournir les différents modèles de formulaires et pour toutes précisions supplémentaires.**

Daniel Bernigaud

En raison de la crise sanitaire, la commission Loisirs ne proposera pas de sorties cette année.

Nous vous invitons à privilégier les visites de proximité pour re-découvrir notre beau département.

Les quotidiens de région ont édité un hors-série "Les plus belles randonnées de nos régions " (6€).  
Concerne les marcheurs de tous niveaux.

### Pour ceux qui préfèrent les lieux insolites :

- Le Jardinage à Chassy-sous-Dun: parc botanique original à l'allure exotique 0385260587
- Le tilleul de Sagy planté en 1551 sur la place de l'église du village
- Les artisans du brionnais
- Le Centre Éden à Cuisery et chaque premier dimanche du mois Le marché du livre d'occasion dans les rues du village....

### Autres idées :

- Le site de Bibracte
- Le Temple bouddhiste de la Boulaye
- Musée de la préhistoire à Solutré
- Musée du blé et du pain à Verdun sur le Doubs
- La villa Perrusson à Écuisses.....

### Sans compter :

- Dans le cadre du festival le Gen'heureux, repassez votre certificat d'études le 30 juin (inscription avant la 23 juin au 0385792312

Soyez curieux ...amusez-vous ...

tout en prenant soin de vous.

*Bonnes vacances.*

*Chantal Desserprit  
pour la commission loisirs*

Marie-Françoise nous invite  
à une escapade musicale proposée par  
l'Association *La Musardine*



**26 juin**

*Pierre-Laurent  
BOUCHARLAT*

**Récital de piano**

Hommage à Beethoven

**7 août**

*Marion PLATERO  
Julie ALCARAZ*

**Duo violoncelle/piano**

Musique française

**28 août**

*Agnès PEYTOUR*  
**Récital de harpe**

Bach, Granados, Albeniz

Concerts, à 18h, en l'église  
De Saint Pierre d'Uchizy  
Bon de soutien 10/5 €  
Contact : Janine Delahaye

06 71 01 80 32 ; janinedelahaye@icloud.com

### LES DEUX MULETS

Deux Mulets cheminaient ; l'un d'avoine chargé ;

L'autre portant l'argent de la gabelle.

Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,  
N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.

Il marchait d'un pas relevé,  
Et faisait sonner sa sonnette ;

Quand, l'ennemi se présentant,

Comme il en voulait à l'argent,

Sur le Mulet du fisc une troupe se jette,

Le saisit au frein, et l'arrête.

Le Mulet, en se défendant,

Se sent percé de coups, il gémit, il soupire :

Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?

Ce Mulet qui me suit du danger se retire ;

Et moi j'y tombe, et je péris.

Ami, lui dit son camarade,

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi :

Si tu n'avais servi qu'un Meunier, comme moi,

Tu ne serais pas si malade.

*Un clin d'œil de ... Jean de la Fontaine*

## Un bel exemple de fidélité syndicale

Marcel Moulinier, ancien postier, a fêté ses 100 ans le 27 mai 2021. 100 ans de vie et 84 ans de fidélité syndicale. Respect !

Marcel est né en Algérie, le 27 mai 1921, à Ménerville, à 50 km d'Alger.

Les ancêtres de ses parents, originaires du Sud de la France et de Saône-et-Loire, avaient fui la misère au XIXe siècle en s'installant dans cette colonie.



Marcel passe son enfance à Alger. Son père François Moulinier est policier. Sa mère tient une petite épicerie. Ils vivent à Belcourt, quartier populaire, où vécut aussi Albert Camus. Il fréquente l'école de garçons, passe son brevet

élémentaire et à 16 ans, il entre au service téléphonique des PTT comme auxiliaire. Il remplace les absents, nombreux après la déclaration de guerre. En 1940, après l'armistice du 22 juin, avec le retour des titulaires, il se retrouve au chômage et est incorporé dans les chantiers de jeunesse pour quelques mois.

Mobilisé fin 1942, après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, il est affecté aux transmissions. Fin août 1943, il rejoint son unité à Oran, pour participer au débarquement en Italie. Arrivé à Naples en décembre, Marcel est plongé dans les combats de Monte Cassino, aux côtés des Américains et de la 5<sup>e</sup> DB au sein d'une armée formée de tirailleurs sénégalais, marocains, zouaves et anciens des chantiers de jeunesse. Il participe à l'attaque de Garigliano, au débarquement en Provence en août 1944. L'avance progressive des troupes le conduit à Grenoble, puis Mâcon.

C'est alors qu'il fait la connaissance de Marthe Dargaud, originaire de Cluny, employée à la

Mutualité Agricole, sœur de François Dargaud, résistant déporté et mort à Mauthausen. Mais la guerre n'est pas terminée, les combats mènent Marcel en Alsace, en Allemagne. Le 8 mai 1945, il est à la frontière autrichienne.

De retour en Algérie en décembre 1945, démobilisé, Marcel, après avoir passé le concours d'agent d'exploitation, obtient son affectation à Mâcon en décembre 1947. Sa carrière de postier se déroule alors dans cette ville. Il est affecté au tri, de nuit, de jour puis au bureau d'ordre. En 1948, Marthe et Marcel se marient. 3 fils naissent de cette union dont 2 jumeaux. Comme beaucoup de jeunes couples de l'époque, ils devront faire face à la crise du logement et vivre bon nombre d'années dans l'exiguïté et l'inconfort.

Deux engagements rythment la vie professionnelle et personnelle de Marcel : sa foi chrétienne et la fidélité syndicale. Dès l'âge de 16 ans, il adhère à la JOC et à la CFTC. A Mâcon, il est secrétaire départemental du syndicat CFTC des PTT. Les grèves de 1953 et de 1962 restent pour lui des souvenirs aigus. En 1964, il fait le choix de la CFDT, toujours secrétaire départemental des postiers. Il a été membre du comité départemental de la mutuelle générale des PTT, membre du comité départemental des œuvres sociales PTT.

Marcel et son épouse ont également participé à la vie de la paroisse Saint-Clément dans le cadre du VEA (Vivre Ensemble l'Évangile) et l'ACGF (Action Catholique Générale des Femmes).

Retraité en 1979, il reste pendant 13 ans trésorier du comité départemental des retraités PTT.

Au bout de 70 années de vie commune, Marthe s'est éteinte. Marcel a choisi alors de rejoindre une résidence pour personnes âgées, à Mâcon. Il est toujours adhérent à la CFDT.

*Marie-Françoise Henssien*



## VOUS AVEZ LA PAROLE :

### COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : [utr.cfdt.71@orange.fr](mailto:utr.cfdt.71@orange.fr)

### Pierre Duparay nous a quittés



Pierre est né à St Ambreuil en 1935 dans une famille d'agriculteurs. Après une formation au Collège technique de Tournus, il entre au travail en juillet 1955 comme dessinateur industriel au bureau d'études de l'entreprise de métallurgie Pinette à Chalon sur Saône.

En 1960 il adhère à la CFTC, puis en 1964 à la CFDT.

En 1962 il est élu, dans l'entreprise, Délégué du Personnel, Membre du Comité d'entreprise, fonctions qu'il occupe jusqu'en 1982 date de son licenciement pour raison syndicale. Après une longue période de chômage il retrouve en 1985 un travail de photogravure, dans une entreprise métallurgique chalonnaise, qu'il occupe jusqu'en 1995, date de son départ en retraite. De 1964 à 1975 il assure le secrétariat du Syndicat CFDT de la Métallurgie et de l'Union Locale CFDT de Chalon sur Saône. En 1978 il est élu membre du bureau de l'Union Départementale CFDT et de son exécutif jusqu'en juillet 1985. En 1964 il participe à la création de l'Union Régionale Métallurgie Bourgogne CFDT et en devient le trésorier de 1970 à 1981. En 1995 il adhère aux retraités CFDT et il en assure le secrétariat de 1995 à 2003, date à laquelle il démissionne de cette fonction.

Pierre a consacré une part importante de sa vie à militer à la CFDT, aussi bien au niveau local que départemental ou régional, aussi bien au niveau professionnel qu'interprofessionnel. Pierre a joué un rôle important après mai 68 pour intégrer les nouveaux nés du syndicalisme, qui étaient si exigeants, tout en étant attentif à ne pas affaiblir l'organisation, mais à lui permettre d'évoluer, d'avancer. Militant discret, il était très écouté et très respecté.

Sa seconde famille, celle de la CFDT était présente auprès de ses enfants et proches pour lui rendre un dernier hommage syndical et lui dire combien elle était fière et honorée d'avoir partagé tant d'engagements avec lui et avec Marie Louise son épouse, disparue deux mois auparavant.

Merci Pierre pour ta vie d'engagement et de fidélité syndicale.

*Gilbert Fournier, Pierre Chaumont*

*(d'après la biographie de Pierre dans le Dictionnaire du Mouvement ouvrier et social Le Maitron)*

### Contacts

**Chalon** : Jeanne Grapperon  
06 45 64 77 03

**Le Creusot** : René-Noël Bretin  
03 85 78 44 21

**Gueugnon** : Daniel Bernigaud  
07 82 29 81 81

**Mâcon** : Marie-Françoise Henssien  
03 85 40 55 44

**Montceau les Mines** :  
Françoise Chavot  
06 73 70 36 22

**Tournus** : Georges Tillet  
06 30 17 53 10

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Antennes Locales CFDT.

### Mutuelle

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la **MGEN Solutions**.

*Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :*

*Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN, tél : 03 85 78 49 36, courriel :*

[jacques.fouel@gmail.com](mailto:jacques.fouel@gmail.com)

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

### Trésorerie

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :  
Bat C Résidence du lycée  
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : [jpasquier49@gmail.com](mailto:jpasquier49@gmail.com)